

Famille : CLUSIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Symphonia globulifera
Symphonia gabonensis (synonyme)

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

Notes : Cette espèce se rencontre aussi en Afrique (OSSOL au Gabon).

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun jaune

Aubier : bien distinct

Grain : moyen

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Bois brun clair à brun jaune.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 80 cm

Épaisseur de l'aubier : de 4 à 8 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité*	0,71	0,05
Dureté monnin*	3,3	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,61 %	0,06 %
Retrait tangentiel total (RT) :	10,1 %	0,9 %
Retrait radial total (RR) :	4,8 %	0,6 %
Ratio RT/RR :	2,1	
Pt de saturation des fibres :	29 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression*	58 MPa	4 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique*	104 MPa	10 MPa
Module d'élasticité longitudinal*	15630 MPa	1686 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale :	123,5 mesuré à 3033 Hz	

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : L'imprégnabilité paraît être assez facile avec des produits de préservation de type huileux et difficile avec des produits de préservation de type salin.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
 Risque de déformation : élevé
 Risque de cémentation : oui
 Risque de gerces : élevé
 Risque de collapse : non

Notes : Séchage à l'air sous abri conseillé. Des conditions de séchage modérées et un produit anti-fentes aux extrémités des débits sont recommandés.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm. Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art. Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape. Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
 Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
 Outils d'usinage : ordinaire
 Aptitude au déroulage : bonne
 Aptitude au tranchage : bonne

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue, avant-trous nécessaires
 Collage : correct
 Notes : Risques de fentes au clouage.

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)
 Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 3

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)
 Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)
 Classement selon euroclasses : D s2 d0
 Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Menuiserie intérieure	Meuble courant ou éléments
Parquet	Lambris
Charpente lourde	Emballage-caisserie
Tonnellerie-cuverie	Face ou contreface de contreplaqué
Placage tranché	Ossature
Tabletterie	Moulure
Pâte à papier	

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Bolivie	AZUFRE	Bolivie	BREA AMARILLA
Brésil	ANANI	Brésil	CANADI
Brésil	MANI	Colombie	AZUFRE
Colombie	MACHARE	Équateur	MACHARE
Équateur	PUENGA	Équateur	ZAPUTI
Guyana	MANNI	Guyane française	MANIL
Guyane française	MANIL MARECAGE	Pérou	AZUFRE
Pérou	BREA-CASPI	Suriname	MANI
Suriname	MATAKI	Trinitad-et-Tobago	MANGUE
Vénézuela	MANI	Vénézuela	PARAMAN
Vénézuela	PERAMANCILLO	États-Unis	BOARWOOD

